



Suivi du sanglier en Meuse : des sangliers susceptibles d'être chassés dans les Ardennes

François Magnien est un technicien forestier en retraite de l'ONF. Personnage historique de la recherche du grand gibier blessé, il est surtout connu pour être LE spécialiste du sanglier en France grâce à ses nombreuses études en Forêt Domaniale de Verdun depuis les années 70. Vous avez peut-être entendu parler récemment de son travail suite au prélèvement d'un sanglier marqué à Verdun dans la région de Mouzon. Voici quelques informations et un appel aux chasseurs ardennais...



Pouvez-vous expliquer vos travaux aux chasseurs ardennais qui ne vous connaîtraient pas déjà ?

Je mène depuis 1976, mais surtout depuis 1986 suite à des problèmes techniques, une opération annuelle de marquage de marcassins par boucle auriculaire sur la forêt domaniale de Verdun (9600 ha) et parfois au début de celle de Spincourt. Nous avons eu le plaisir de marquer notre 6000ème le 6 septembre 2022. Les pièges sont posés à tour de rôle sur environ 25 lignes d'agraine autorisée. Le nombre varie en fonction des prises mais aussi des facilités d'accès ! Ils sont tendus les troisièmes et le quatrième jour

qui suivent les apports de maïs et sont relevés les matins à partir de 7 heures 30.

Un sanglier marqué dans le cadre de votre étude a été prélevé dans les Ardennes. Comment expliquez-vous un tel déplacement ?

Depuis le 1^{er} décembre, l'agraining est interdit en FD de Verdun. Cette forêt n'a pas connu de fainée cette année et le chêne n'est qu'épisodiquement présent. Mais il faut que les animaux mangent et ils se déplacent pour ce faire. Ainsi l'un des jeunes de cette année vient d'être tué dans votre département près de Mouzon. Il n'est probablement pas parti seul...

Comment s'est passé cette année de marquage aux conditions climatiques très particulières ?

Après 2 mois (mai-juin) prometteurs, sècheresse et canicules ont rendu une fin de saison très laborieuse. Les animaux ne venaient pas ou peu aux agrainages. Même les perturbateurs des années précédentes, blaireaux et rats laveurs, se firent discrets. La diminution des dégâts résulte en partie des naissances tardives (les marcassins étaient trop jeunes pour suivre leurs mères trop loin en plaine) mais aussi du manque « d'appétit » par ces fortes chaleurs. Mais attention, l'arrivée des pluies favorisera la remontée de la faune du sous-sol, au détriment des accotements, prairies et autres semis...Et ils seront nombreux pour ce faire de par les nombreuses naissances

tardives. Et les fructifications forestières sont souvent absentes, cette année encore !

Pouvez-vous nous donner quelques résultats de votre étude sur l'animal emblème des Ardennes ?

Cette opération fournit un volume important de données permettant de regarder d'un autre œil ce noble animal. L'espèce étant grégaire, à statut matriarcal, nomade, omnivore, opportuniste, évolutive, sait s'adapter à toutes modifications qu'on lui impose. C'est une des lois de la survie, et quand l'âge adulte ne peut être atteint, la réaction favorisera le nombre et la reproduction des classes jeunes.

Quelques informations confirmées ou infirmées résultant de ces données :

- Il naît un peu plus de mâles que de Femelles (environ 52 %).

- Chez les bêtes rousses l'accroissement pondéral mensuel est un peu inférieur chez les femelles. Alors qu'il était entre 6 et 5 kg /mois jusqu'en 1995 il est lentement descendu entre 3 et 4 et sera très probablement plus faible cette année. Prise de nourriture déjà évoquée mais très probablement aussi l'élimination des plus beaux reproducteurs (à l'inverse de ce que pratique un éleveur).

- Mêmes constats de diminution pondérale lente mais régulière chez mâles et femelles un an plus tard.

Février 2023

- 94% des femelles et 98 % des mâles n'atteignent pas 3 ans. Alors pourquoi cet acharnement à l'encontre des 6% de laies qui seraient à l'origine des surpopulations ?

- Sur 3500 boucles récupérées, un seul mâle a atteint 5 ans ½

- Pour résumer les déplacements :

o Bêtes rousses : 42% sont prélevées à moins de 1000 m ; 73% moins de 2500 ; 89% moins de 5000 ; 95 % moins de 10000.

o Femelles dites adultes : 65% à moins de 2500 m ; 80% à moins de 5000. On retrouve sensiblement les données ci-dessus : les jeunes suivent leur mère (si elle n'est pas tuée).

o Mâles dits adultes : 20% et 40%. Beaucoup plus erratiques, ils quittent leurs origines pour aller transmettre leur semence ailleurs (en cas de bien courte survie !).

Conclusion : Ce ne sont pas VOS sangliers ou ceux des voisins, mais ceux de leur domaine vital.

Que faire si un territoire ardennais prélève un sanglier bouclé ?

Mon opération n'a de valeur que par le retour de renseignements concernant les prélevés. Si vous prélevez un sanglier équipé d'une boucle rouge, merci de me

Février 2023

communiquer les informations suivantes à francoismagnien@orange.fr

Origine de la mort : battue, tir été, tir administratif, route etc... ; Date ; couleur de la boucle ; N° d'ordre suivant le code V 55 ; poids pesé ou estimé ; plein ou vide ; éventuellement anomalie physique. En retour d'un tel signalement vous recevrez, par mail uniquement, la fiche d'origine de votre animal et je vous en remercie par avance.

Pour en savoir plus :

